

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 14 juillet 2020 à 19h40. Le conseil de la municipalité de Saint-Joseph-de-Kamouraska siège par visioconférence puisque la salle du conseil ne permet pas de recevoir du public en respectant la distanciation de deux mètres entre les personnes. La séance est enregistrée pour diffusion.

Sont présents : Madame Nancy St-Pierre, MAIRESSE et,
Messieurs LES CONSEILLERS,
Michel Viens,
Yves Lapointe,
Renaud Ouellet
Francis Boucher
Et Raymond Frève.

Sont présents : Monsieur le CONSEILLER
Charles Montamat.

Les membres présents du conseil forment le quorum.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h40 par Mme Nancy St-Pierre, mairesse. Marie-Ève Blache-Gagné, directrice générale et secrétaire-trésorière, rédige le procès-verbal.

28-07-2020

LECTURE ET ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont tous, préalablement à la tenue de la présente séance, pris connaissance du contenu de l'ordre du jour et que la lecture en a été faite à cette séance;

Il est proposé par M. Raymond Frève et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil municipal de Saint-Joseph-de-Kamouraska l'adopte.

Signé _____
Nancy St-Pierre, mairesse

29-07-2020

OCTROI DE CONTRAT À C.G. THÉRIAULT POUR LE REMPLACEMENT DU PONCEAU SITUÉ SUR LA ROUTE DE PICARD AU MONTANT DE 7 200\$ PLUS TAXES

CONSIDÉRANT QUE *C.G. Thériault* offre de remplacer le ponceau situé sur la route de Picard au montant de 7 200\$ plus taxes;

CONSIDÉRANT QUE *Les Entreprises Lionel Dionne* offrent de remplacer le ponceau situé sur la route de Picard au montant de 29 500\$ plus taxes;

Il est proposé par M. Raymond Frève et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil municipal de Saint-Joseph-de-Kamouraska octroie le contrat pour le remplacement du ponceau situé sur la route de Picard à C.G. Thériault au montant de 7 200\$ plus taxes.

Signé _____
Nancy St-Pierre, mairesse

30-07-2020

OCTROI DE CONTRAT À C.G. THÉRIAULT POUR LE REMPLACEMENT DU PONCEAU SITUÉ SUR LE 5^E RANG EST AU MONTANT DE 2 800\$ PLUS TAXES

CONSIDÉRANT QUE *C.G. Thériault* offre de remplacer le ponceau situé sur le 5^e rang Est au montant de 2 800\$ plus taxes;

CONSIDÉRANT QUE *Les Entreprises Lionel Dionne* offrent de remplacer le ponceau situé sur le 5^e rang Est au montant de 4 500\$ plus taxes;

Il est proposé par M. Francis Boucher et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil municipal de Saint-Joseph-de-Kamouraska octroie le contrat pour le remplacement du ponceau situé sur le 5^e rang Est à C.G. Thériault au montant de 2 800\$ plus taxes.

Signé _____
Nancy St-Pierre, mairesse

31-07-2020

**DÉPÔT DU PROJET « COMME BACH-COME BACK »
PROPOSÉ À L'APPEL DE PROPOSITIONS POUR LA
PRODUCTION D'OEUVRES D'ART URBAINES DANS LE
CADRE DES JOURNÉES DE LA CULTURE 2020**

CONSIDÉRANT l'appel de propositions – #Covidart Québec du Fonds de recherche du Québec qui offre un soutien pour la production d'œuvres d'art urbaines dans le cadre des Journées de la culture 2020 ;

CONSÉDÉRANT QUE Madame Sophie Poulin de Courval, musicienne et résidente de la municipalité nous a approché avec l'idée de créer une œuvre représentative et innovante pour notre communauté et qu'elle assurera la coordination de ce projet ;

CONSIDÉRANT QUE le Musée du Bas Saint-Laurent participera au projet, prenant en charge le volet visuel ;

CONSIDÉRANT QUE la population souhaite dynamiser l'église par des projets rassembleurs et diversifiés ;

CONSIDÉRANT QUE le cout total du projet est évalué à 19 250\$;

CONSIDÉRANT QUE l'investissement de la municipalité et de ses partenaires ; le musée du Bas Saint-Laurent, l'école de musique Alain Caron, et les mécènes privés, se chiffrera à un maximum de 25% du cout du projet en ressources humaines, en services et en argent, que le montant en argent se chiffrera à 1 000\$, incluant un montant de 500\$ provenant du FDMK, et que le montant en services se chiffrera à 1 350\$;

Il est proposé par M. Michel Viens et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil municipal de Saint-Joseph-de-Kamouraska autorise le dépôt du projet « Comme Bach-Come Back » proposé par Madame Poulin de Courval à l'appel de propositions pour la production d'œuvres d'art urbaines dans le cadre des Journées de la culture 2020.

Signé _____
Nancy St-Pierre, mairesse

32-07-2020

CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Francis Boucher et résolu à l'unanimité des membres du conseil municipal de Saint-Joseph-de-Kamouraska, que la séance soit levée à 20h31.

Signé _____
Nancy St-Pierre, mairesse

Nancy St-Pierre, mairesse

Marie-Ève Blache-Gagné, directrice générale